

ABONNEMENT

SAUMUR : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT PAIÉES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 NOVEMBRE

LA CRISE

Hier, la démission du vieux Grévy était officielle, on l'annonçait comme une chose consommée. Aujourd'hui rien n'est fait, tout est à refaire.

Après avoir conféré avec MM. Ferry et Raynal, M. Grévy a fait monter M. Maret. Le rédacteur en chef du Radical raconte ainsi l'entretien qu'il a eu à l'Elysée avec le Président de la République :

« L'avis de M. Henry Maret a été que, bien que la chose fût regrettable en soi, la démission du Président de la République s'imposait comme une nécessité pour ramener le calme dans les esprits et permettre aux affaires publiques de reprendre leur marche ordinaire.

« Eh ! bien, a répondu M. Jules Grévy après quelques instants de réflexion, je m'en irai. Mais je veux partir honorablement et en laissant ma responsabilité constitutionnelle à couvert. Je ne puis accepter que, lorsque je serai parti, on me reproche d'être cause des malheurs qui peuvent survenir, car je ne suis pas sans inquiétude. Je suis décidé à ne pas user du droit de dissolution, pour en appeler au pays, mais j'attendrai que la Chambre, par une manifestation précise, me mette en demeure de démissionner.

« Vous savez bien, monsieur le Président, a répliqué M. Henry Maret, que la Chambre a trop le respect de la Constitution pour faire une manifestation contre vous. Cette manifestation ne l'avez-vous pas, tant que vous pouvez l'avoir, dans le refus de former un ministère que vous ont opposé tous les hommes politiques appelés par vous à l'Elysée ? Est-ce que tous ne vous ont pas tenu le même langage que moi ?

« Tous me l'ont dit, en effet, même ceux sur l'appui desquels j'avais le droit de compter, et dont l'abandon m'a été particulièrement pénible.

« Puis, après un silence : — Dites-moi, monsieur le député, ce que vous me proposez.

« A mon avis, il y a deux procédés, et seulement deux. Constituer un ministère qui nous mène au Congrès, ou refuser la démission du ministère Rouvier pour qu'il se charge de l'organisation du Congrès.

« Lequel préférez-vous ?

« La formation d'un ministère nouveau, choisi pour cette besogne spéciale, car le cabinet Rouvier manque de l'autorité nécessaire pour discuter les graves questions qui ne manqueront pas de s'agiter au Congrès, la révision de la Constitution, par exemple.

« Ce ministère nouveau, pourrais-je le constituer ? Tout le monde décline mes offres.

« Vous ne le trouverez certainement pas parmi les membres du parti républicain avancé. Cependant, je ne doute pas que vous ne puissiez quand même arriver à la formation du ministère, s'il est bien entendu d'avance que sa besogne prendra fin avec le Congrès.

« Je verrai M. Ribot et quelques autres personnes.

« Peut-être n'en faut-il pas voir beaucoup pour agir vite.

« Avant de prendre congé du Président de la République, M. Henry Maret a tenu à l'assurer du profond respect qu'il avait pour sa personne, surtout dans ces circonstances difficiles qui, seules, l'avaient engagé à venir à l'Elysée, où il n'avait jamais paru tant que le Président n'avait pas rencontré de difficultés. »

Le National ajoute à ces renseignements les indications suivantes :

« M. le Président de la République a fait appeler hier matin M. Ribot à l'Elysée.

« Il lui a communiqué son intention de donner sa démission et de la faire connaître aux Chambres par un message.

« M. Ribot a répondu que, du moment que M. Grévy avait pris sa résolution, il était de sa dignité et de l'intérêt de la République qu'elle fût connue le plus tôt possible.

« M. le Président de la République a demandé à M. Ribot s'il pourrait faire appel à son patriotisme dans le cas où il croirait devoir constituer un Cabinet nouveau pour porter son Message aux Chambres.

« M. Ribot a répondu que, dans ce cas, il ferait tous ses efforts pour répondre à l'appel du Président de la République.

« Il a insisté pour que M. Grévy, conformément à l'intention qu'il avait manifestée, eût une conférence avec ses ministres démissionnaires.

« M. Ribot retournera ce soir à l'Elysée.

« D'après des renseignements particuliers, nous avons lieu de penser que M. le Président de la République est actuellement très fatigué, très nerveux.

« Il ne semble pas, nous dit-on, se rendre un compte exact de la situation, et il chercherait à gagner du temps.

« Il paraît qu'il espérait qu'un mouvement d'opinion se produirait pour lui dans les deux Chambres et que ce mouvement d'opinion lui permettrait de ne pas céder à ce qu'il appelle des sommations intéressées.

« Dans son entourage, on voit plus clair, et l'on se rend mieux compte de la nécessité où il se trouve de se retirer. On a cru, pendant quelque temps, à une démonstration sympathique du Sénat ; mais on a renoncé aujourd'hui à cet espoir. »

Pas mieux fondée la nouvelle de la constitution d'un ministère Ribot annoncée par toutes les feuilles du matin.

Le député du Pas-de-Calais ne tient pas à conduire le deuil du Président. Nous comprenons sans peine que M. Ribot ait d'autres ambitions. Il s'est rendu à l'Elysée, a compati aux infortunes de son locataire ; mais il a décliné l'honneur d'être son exécuteur testamentaire. Pourquoi, au reste, cette fonction ne serait-elle pas offerte au ministre qui est tombé en voulant couvrir le Président ?

Il faut croire que cette proposition a souri à l'Elysée. En effet, une note officielle nous apprenait à midi que le Président avait exprimé à M. Ribot son intention de constituer un Cabinet avant de donner sa démission et que, dans ce but, les membres du ministère Rouvier étaient convoqués hier soir, à 3 heures, à l'Elysée.

Cette nouvelle est confirmée, car M. Rouvier, dès avant la séance, a prié ses anciens collaborateurs de venir se concerter avec lui dans un des bureaux de la Chambre. Accepteront-ils, n'accepteront-ils pas de conduire le deuil de M. Grévy ? Il faudra bien cependant que quelqu'un s'en charge ?

D'après le Temps, on peut considérer comme certain qu'une solution définitive interviendra aujourd'hui au plus tard.

On lit dans le Figaro :

« M. Grévy a fini par comprendre qu'on ne remonte pas certains courants : sa démission est imminente ; dès lors, il a droit à quelques ménagements ; je n'irai pas, cependant, jusqu'à le plaindre.

« Je réserve mes sympathies aux pauvres diables de fonctionnaires subalternes qu'on concurrent heureux, abonné de la Petite France, a fait destituer sur la recommandation de M. Wilson ; je pense à leurs femmes, à leurs enfants sans pain ; je m'associe aux chagrins et aux colères de ceux qui ont perdu, malgré leur bon droit, un procès contre des adversaires auxquels s'intéressait M. Wilson. M. Grévy quittera la magistrature suprême sans laisser derrière lui le souvenir d'une bonne action ; il est riche, il est père, il est même beau-père d'un gendre qu'il a chéri jusqu'à lui sacrifier la présidence de la République !... Non ; vraiment, je ne puis plaindre M. Grévy.

« Par exemple, ce que j'admire franchement, c'est notre sagesse à tous au milieu de cette crise gouvernementale.

« Déjà au printemps dernier, lors des bruits de guerre, le pays tout entier, sans acception de parti, avait sa prendre une attitude de recueillement et de fermeté que l'on avait fort remarquée.

« Cette fois encore, il semble que nous ayons tous compris qu'il ne fallait pas aggraver l'anarchie gouvernementale par l'anarchie privée. Nous traversons en philosophes patients et clairvoyants une des plus singulières situations qu'on ait connues en politique : il n'y manque même pas une pointe de gaieté gaulesque. Le travail national ne s'est pas interrompu ; la Bourse, qui est le thermomètre un peu factice de l'opinion, mais qui lui donne une sanction, pour ainsi dire mathématique, n'a subi que des oscillations insignifiantes pour finir par une explosion de hausse. Dans trois ou quatre jours, une fois le Congrès terminé, on ne pensera plus à la crise.

« Je vous assure que cela est très frappant, que le pays vaut mieux que les poli-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

Toute Marie soupçonnait en partie la vérité ; mais son peu d'influence sur Mina lui interdisait toute action. Seule, la mère de Jean eût pu agir d'une manière efficace ; elle n'en eut ni l'intuition, ni la volonté.

« Mina devient de plus en plus capricieuse, se disait parfois le professeur.

« Capricieuse ! c'est-à-dire que, sous la morsure du doute, son caractère s'allérait.

Il y a une vieille légende que les hommes répètent à l'envi depuis François I^{er}. — sans doute, ils ont brodé sur le même thème nombre de anecdotes auparavant, — elle vise la légèreté de la femme, son inconstance :

Souvent femme varie, Bien fol est qui s'y fie.

(Ces mots ne font-ils point sourire dans la bouche du volage admirateur de tout de beautés ?)

Oui, il est curieux d'observer avec quelle conviction superbe la plus grande partie des hommes dotent les femmes de leurs propres

défauts... Il n'y a nul besoin d'être pourvu d'un esprit d'observation très développé pour reconnaître que les premiers ont le propre de l'inconstance et non les secondes. La plupart de ces dernières resteront mêmes fidèles à un souvenir, ce qui n'arrive guère dans les rangs du sexe masculin. Cette évidence n'empêche pas les deux vers que nous venons de citer de courir le monde en trouvant créance.

« Les femmes, dit au contraire M^{me} Beecher Stowe, ont une surabondance de loyauté, de foi, de respect, dont elles ne savent que faire. Comme les touffes de pois de senteur, elles jettent de tous côtés des brindilles pour atteindre quelque chose de fort et d'élevé après quoi s'attachent ; et lorsqu'elles le rencontrent, si rude que soit l'écorce, elles s'en emparent et l'étreignent. »

Ne se pourrait-il faire qu'il arrivât à certaines femmes de ne point rencontrer ce quelque chose de fort et d'élevé qui provoque l'amour et le respect, et qu'alors les brindilles retombassent à terre ?... A qui la faute alors ?

Souvent, il existe au fond du cœur des femmes une souffrance invisible qui pourrait en expliquer les inégalités. Elles se blessent d'épines qui glissent sur les hommes.

Ainsi en était-il de Mina. En vain s'efforçait-elle de retrouver le calme, la confiance ; chaque jour concourait à la destruction de ses espérances.

Un dimanche de mai, la pluie retenant la petite société chez tante Marie, on causait.

« Oncle Spiegle, dit Jean Moser qui venait d'entrer, voici un joli sonnet ; je l'ai détaché d'un journal à votre intention. Mesdemoiselles, les premières roses de la saison.

En même temps, il offrait à chacune des jeunes filles un joli bouquet de boutons, à demi entr'ouverts.

M^{lle} Steub attacha gaiement le sien à son corsage ; Mina, depuis son deuil récent, ne portant plus de fleurs, les posa près d'elle sans satisfaction apparente ; peut-être trouvait-elle que tout son partagé perd de son prix. Depuis quelque temps, Suzanne se trouvait sans cesse entre elle et son fiancé, et son cœur en souffrait.

Oncle Spiegle ayant atteint ses lunettes, prit le fragment de journal. Il faisait collection de ces produits littéraires, les collant avec soin sur un album de papier gris.

« Le myosotis, la jolie petite fleur du souvenir, lisez vite, s'écria Suzanne qui avait jeté un coup d'œil sur le titre.

Le bonhomme commença de sa voix monotone, un peu chevrotante :

(1) « Ne cueillez pas, enfants, la fleur du souvenir, Celle d'azur et d'or dont l'emblème console ; Mélancolique et doux, son gracieux symbole A votre âge inconstant ne saurait convenir.

(1) M^{me} Marie Parfait (Épis et Bluet).

C'est la fleur du passé, vous êtes l'avenir ; Laissez en d'autres mains se faner sa corolle, L'amour et l'amitié chérissent sa parole, Qu'ils recueillent tout bas pour la mieux reténir.

Suzanne se tourna vers Mina et Jean ; la première paraissait absorbée dans sa pensée ; la seconde la regardait : elle lui sourit.

Le lecteur continuait :

« Il faut, pour deviner un semblable langage, Garder d'un cœur en sol la sympathique image ; Il faut aimer, souffrir et redouter l'oubli.

« Quand du myosotis la branche desséchée Dans une lettre intime a tristement pâli, Sous chaque étoile bleue une larme est cachée ! »

« Ces vers sont jolis, délicats, n'est-ce pas, Mina ? dit Suzanne.

« Oui, répondit celle-ci.

Et sa pensée murmurait :

« Il faut aimer, souffrir et redouter l'oubli ! »

La pluie avait cessé, mais il faisait trop humide pour risquer une promenade. Mina, hors des leçons, ne posait plus les doigts sur le piano.

Les airs, les chants que sa mère aimait tant, restaient dans la solitude du cabinet. Quelle heure joyeuse aurait le pouvoir de les en faire sortir ? Nul ne le savait. La causerie continuait. On parla du passé, de la chère Alsace... La conversation s'animait, ramenant tour à tour la sourire et l'attendrissement.

De temps à autre, la note rieuse de Suzanne,

chinelles qui ont la prétention de le représenter, qu'en tout cas il n'est travaillé d'aucun basoïn de soulèvement social et qu'il supporte gaillardement la tyrannie du capital.

« L'élection de Cosne, où un conservateur, M. Jolivet, a remplacé au Conseil général le communal Gambon, est un symptôme bien curieux dans cet ordre d'idées. Elle permet d'espérer un retour des esprits vers les idées modérées qui sont la sauvegarde et la sécurité de la vie d'un pays. »

Les services de M. Grévy

Il est grandement question, depuis quelques jours, des services que M. Grévy a rendus à la France. Lui-même invoque ce souvenir et M. Clémenceau, moderne Méphistophélès, a l'air de croire que ces services ont existé.

Je demande donc à examiner les services en question. J'en reconnais un, un seul, fort important il est vrai. M. Grévy, au printemps dernier, lors de l'incident Schnaebli, fit peser son influence du côté des réflexions prudentes et des résolutions pacifiques.

On pourrait, si l'on était porté au pessimisme, insinuer que l'âge, l'égoïsme, la crainte de voir surgir à ses côtés la popularité du général Boulanger, ont contribué à la sagesse de M. Grévy; mais pourquoi supposer le mal plutôt que le bien? Nous admettons donc que M. Grévy a agi cette fois-là comme un bon et sincère patriote. Malheureusement, nous avons beau fouiller toute l'histoire antérieure de sa présidence, nous ne voyons point les autres services dont on parle par politesse.

Je ne veux même pas énumérer les griefs des conservateurs. A la rigueur, M. Grévy peut se retrancher derrière ses ministres, bien qu'il nous montre aujourd'hui avec quelle âpreté il sait leur résister.

C'est au point de vue républicain qu'il faut examiner et juger les fameux services.

De quoi les républicains doivent-ils remercier M. Grévy?

D'avoir poursuivi de sa méfiance M. Gambetta qui avait un autre cerveau et une autre envergure que lui? De l'avoir enveloppé dans un réseau de perfidies pendant son ministère.

D'avoir empêché ses ministres de faire un effort vigoureux au commencement de la guerre du Tonkin et d'avoir, par cette pusillanimité hors de propos, prolongé une lutte qu'il était facile de brusquer?

D'avoir laissé enfler démesurément le budget?

D'avoir présidé à la désorganisation du pouvoir, à l'affaiblissement de l'autorité, à l'insouciance des fonctionnaires, à la partialité de la justice?

D'avoir ridiculisé la Présidence par une économie intempestive?

D'avoir mécontenté le commerce parisien en ne donnant ni fêtes ni réceptions?

M. Grévy a-t-il, d'autre part, aidé des entreprises utiles? A-t-il porté aux œuvres de charité et aux souscriptions publiques le

denier prélevé sur nos douze cent mille francs? A-t-il patronné quelque idée généreuse?

Les réformes nécessaires ont-elles trouvé en lui l'avocat puissant, le solliciteur hors pair qui a sauvé 150,000 fr. de droits d'enregistrement à M. Dreyfus?

Non! non! M. Grévy n'a pas rendu de services à la République ni à la France. Il n'a voulu vivre que pour lui, pour sa famille et pour son argent. Qu'il sorte de l'Elysée avec son argent et sa famille! *Pecunia tua tecum sit!* — F. M. (Figaro.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

D'après le *Petit Journal*, le ministère de démission serait ainsi composé :

Présidence et Justice, M. Ribot; Intérieur, M. Waldeck-Rousseau; Affaires étrangères, M. Flourens; Finances, M. Sadi-Carnot; Commerce, M. Dauterme; Guerre et Marine, très probablement le général Ferron et M. Barbey.

En somme, un ministère centre gauche et gauche modérée, qui aurait peu de chance de durée; mais, il faut y insister, ministère de démission, qui, ayant assisté à la retraite du Président de la République, remettra ses portefeuilles entre les mains de son successeur.

Un service exceptionnel de cent gardiens de la paix est organisé autour de l'Elysée.

La Bourse a monté avant-hier en apprenant que la démission de M. Grévy pouvait être regardée comme certaine. M. Grévy aura été singulièrement affecté de ce témoignage de confiance... en son départ.

Il est absolument faux que Monsieur le Comte de Paris soit intervenu, de quelque façon que ce soit, dans le vote émis samedi par la Droite au Parlement.

Les journaux qui mettent le Prince en cause eussent dû se rappeler que Monsieur le Comte de Paris n'a jamais voulu intervenir dans les délibérations de nos amis du Parlement, lorsqu'il s'agit de questions qui doivent être résolues par eux dans le sentiment de leur pleine indépendance.

Monsieur le Comte de Paris n'a chargé personne avant ou après le vote de parler en son nom à la Droite, et personne ne s'en est chargé.

Ceux des secrétaires du Prince, dont certains journaux, pour donner une apparence de précision à leurs fausses informations, ont cité les noms et les paroles, étaient à Londres au moment où on les faisait parler à Paris.

Le prince et la princesse de Galles ont invité M^{re} le Comte de Paris, M^{me} la Comtesse de Paris et la princesse Hélène d'Orléans à passer une semaine en leur *home* de Sandringham.

— Les enfants s'amuse, intervint tante Marie, qui, craignant les justes susceptibilités de la jeune fille, voulut tenter une diversion. — Jean, viens donc ici; oncle Spiegle prétend que le village de Trenne est traversé par une petite rivière, je pense qu'il se trompe, et toi?

— Oncle Spiegle a raison, dit Jean sans se déranger; j'y ai même pêché autrefois.

Et il continua de causer avec Suzanne.

Elle était si séduisante, ce soir-là! Sa peau blanche, ses joues roses, composaient une fleur de jeunesse capable de tenter le riche pinceau d'un Rubens. Rosen s'était installée sur un des genoux du professeur; ce joli groupe paraissait heureux.

Mina sourit à la bonne tante. Celle-ci devint mécontente de tout le monde: de Jean, qui se laissait prendre sottement à l'appât d'un joli minois; de Mina, qui ne faisait rien pour conserver son empire; d'elle-même, dont le cerveau ne pouvait trouver un réactif efficace contre cet état de choses.

— Mon Dieu! s'il l'aime, qu'il l'ait... cela vaudra cent fois mieux, se disait la fiancée de Jean, rentrée dans la solitude de sa chambre. Et elle... a-t-elle conscience qu'elle me brise le cœur?

(A suivre.)

LE RAPATRIEMENT DES TROUPES D'AFRIQUE

Sur la proposition de l'état-major général, des ordres viennent d'être envoyés au général commandant le 49^e corps, à Alger, pour que les bataillons des 49^e, 81^e, 100^e, 126^e et 144^e régiments d'infanterie détachés en Afrique soient rentrés en France dans les premiers jours du mois de janvier prochain.

A leur débarquement, ces bataillons seront dirigés, savoir: celui du 49^e sur Bayonne; le 81^e sur Rodez; le 100^e sur Narbonne; le 126^e sur Toulouse, et le 144^e sur Bordeaux.

Dès l'arrivée de leurs bataillons détachés, les régiments auxquels ils appartiennent seront dissous, puis reconstitués ainsi que le veut la loi du 25 juillet dernier.

Il s'ensuivra donc, pour les cadres d'officiers et de sous-officiers, une dislocation complète.

Mais, en ce qui concerne les premiers, les cadres des 4^e bataillons (dits complémentaires) étant maintenus, sauf les sous-lieutenants, il devrait résulter de cette réorganisation, tout en tenant compte de la disposition des compagnies de dépôts, la suppression de 40 capitaines, 5 adjudants-majors, 10 lieutenants et 30 sous-lieutenants.

Mais la prochaine organisation de deux nouveaux bataillons d'infanterie légère d'Afrique nécessitant la nomination de 16 capitaines (y compris les adjudants-majors et les capitaines-majors), de 16 lieutenants (y compris les lieutenants officiers-trésoriers et d'habillement) et de 42 sous-lieutenants de compagnie, il ne restera, après la désignation des 2 chefs de bataillon commandants, qu'un très petit nombre d'officiers à la suite, en sorte que cette réorganisation n'influera pas d'une manière sensible sur l'avancement des officiers d'infanterie.

LYCÉES ET COLLÈGES DE FILLES

M. Camille Sée, promoteur de la détestable loi sur les lycées de filles, vient de publier une nouvelle édition de son livre intitulé: *Les lycées et collèges de jeunes filles*. Le *Temps* a relevé dans la préface la statistique suivante:

Il a été créé cinquante établissements d'enseignement secondaire de jeunes filles, à savoir: l'école normale de Sévres; vingt-trois lycées; vingt-six collèges. Le ministre de l'instruction publique a, de plus, par des arrêtés, ouverts deux lycées à titre provisoire.

Les lycées sont, dans l'ordre de leur création: Montpellier, Rouen, Besançon, Montauban, Lyon, Le Havre, Amiens, Guéret, Nantes, Nice, Roanne, Charleville, Bourg, Moulins, Saint-Etienne, Paris (Fénelon), Bordeaux, Toulouse, Reims, Tournon, Mâcon, Paris (Racine), Paris (Passy).

Les collèges sont, dans l'ordre de leur création: Auxerre, Lons-le-Saulnier, Grenoble, Saumur, Louhans, La Fère, Lille, Abbeville, Armentières, Cambrai, Vitry-le-François, Vic-Bigorre, Béziers, Agen, Tarbes, Châlon-sur-Saône, Albi, Cahors, Saint-Quentin, Valenciennes, Chartres, Marseille, Alais, Avignon, Carpentras, Oran.

Les lycées créés sont ouverts, sauf ceux de Passy, Charleville, Bourg, Saint-Etienne et Mâcon. Mais la construction des lycées de Passy, Bourg et Charleville se poursuit activement. Ils seront ouverts à la rentrée de 1888. On est à la veille de commencer les travaux du lycée de Mâcon. Quant au lycée de Saint-Etienne, son ouverture est subordonnée à la construction du lycée de garçons, les bâtiments qu'ils occupent devant être affectés aux jeunes filles.

Les collèges créés sont ouverts, sauf ceux de Cahors, Saint-Quentin, Valenciennes, dont les constructions sont près d'être achevées.

Le conseil supérieur de l'instruction publique s'est, dans sa dernière session, prononcé en faveur de la création de lycées de jeunes filles à Constantine, Limoges, au Puy; d'un collège à Sedan. Les décrets seront rendus dès que les plans et devis des travaux à exécuter auront été approuvés par la commission des bâtiments des lycées et collèges. Les conseils académiques de Chambéry et de Rennes ont approuvé la création de lycées de jeunes filles à Chambéry et à Brest. Auxerre, Cambrai, Grenoble deman-

dent la transformation de leurs collèges de jeunes filles en lycées. Alger, Dijon, Versailles, La Roche-sur-Yon, demandent la création de lycées; Aix, Annecy, Le Mans, Cherbourg, Périgueux, Clermont, Nîmes, Angoulême, Châteauroux, la création d'un collège; Montbéliard, Toulon, Caen, Gap, Valence, Brive, Calais, Saint-Omer, Laon, Blois, Pamiers, la création d'un collège de jeunes filles.

Sur les vingt-trois lycées créés, il en est onze; sur les vingt-six collèges créés, il en est vingt, auxquels les municipalités ont été autorisées à annexer un internat. Les onze lycées sont ceux de Montpellier, Guéret, Roanne, Charleville, Moulins, Saint-Etienne, Bordeaux, Montauban, Toulouse, Tournon, Mâcon. Les vingt collèges sont ceux de Saumur, Louhans, La Fère, Lille, Abbeville, Armentières, Cambrai, Vitry-le-François, Vic-Bigorre, Béziers, Agen, Tarbes, Châlon-sur-Saône, Albi, Cahors, Chartres, Alais, Avignon, Carpentras, Oran.

Sur les onze lycées, il en est six dont l'internat est ouvert, à savoir: Montpellier, Roanne, Montauban, Toulouse, Tournon et Guéret. Sur les vingt collèges, il en est douze dont l'internat est ouvert, à savoir: Saumur, Louhans, La Fère, Lille, Abbeville, Armentières, Cambrai, Vitry, Vic-Bigorre, Agen, Chartres, Oran. Ajoutons que Lons-le-Saulnier, Avignon, Carpentras, ont, en attendant la construction des bâtiments définitifs, ouvert un internat provisoire; remarquons enfin que la ville de Niort sera autorisée à ouvrir un internat, lorsque les bâtiments définitifs seront achevés.

Les lycées d'externes sont ceux de Rouen, Besançon, Lyon, Le Havre, Amiens, Nantes, Nice, Bourg, Paris (Fénelon), Reims, Paris (Racine), Paris (Passy). Les collèges d'externes sont ceux de Auxerre, Grenoble, Saint-Quentin, Valenciennes, Marseille.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 novembre.

La démission présidentielle a enfin dénoué la situation embarrassée et sous l'influence de ce soulagement la spéculation reprend confiance et les transactions deviennent plus actives: 3 0/0, 81.57; 4 1/2 0/0, 107.25.

L'action du Crédit Foncier est très ferme à 1,333 avec tendances meilleures. Le chiffre des opérations s'est accru pendant le mois d'octobre de 15 millions.

La Société Générale est immobile à 451.50. Le bilan du 31 octobre constate une augmentation d'environ 900,000 fr. dans le compte des dépôts.

La Banque d'Escompte est en reprise à 461. Les Dépôts et Comptes Courants sont fermes à 600.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte des profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

La Transatlantique est toujours délaissée, perdant encore 2.75. Les souscripteurs paraissent décidés à se défaire, comme ils pourront, des titres qu'ils ont en portefeuille.

Les polices A B de l'Assurance Financière gardent une bonne tenue.

La lettre de M. de Lesseps semble avoir changé la face du marché et ramené la confiance. Sous cette influence, l'action acceptue son mouvement de reprise à 302.50.

Nos chemins de fer sont calmes.

Nouvelles militaires.

Toutes les dispositions sont prises au ministère de la guerre pour que cinq corps d'armée soient munis du fusil à répétition avant la fin du mois prochain.

Les approvisionnements seront complets à partir du 31 décembre.

L'état-major allemand n'a pourvu qu'un millier de soldats de son nouveau fusil de petit calibre.

En reconnaissance des services rendus à l'armée grecque par la mission militaire française, le roi de Grèce a conféré au général Vosseur, chef de la mission, le grand-cordon de l'ordre du Sauveur; les capitaines Perruchon, Chevalier et Pretz-Cassier ont été nommés chevaliers du même ordre.

Le *Journal officiel* a publié la liste des officiers qui ont obtenu, au concours, le brevet d'état-major.

En tête de la liste, nous relevons le nom du capitaine Cunéo d'Ornano, qui est un des frères du député de Cognac.

M. Cunéo d'Ornano, capitaine au 74^e d'infanterie, est à la fois un officier des plus distingués et un écrivain militaire fort

soutenue par l'accent sonore de Jean lui donnant la réplique, traversait le chœur des voix graves. Mina restait silencieuse.

Celui-ci avait d'abord partagé son attention entre les deux jeunes filles; mais peu à peu, attiré par la gaieté de l'une et piqué peut-être par la froideur de l'autre, il s'occupa presque exclusivement de Suzanne.

— Oh! s'écria tout à coup cette dernière, je voudrais te voir en robe; quelle drôle de figure tu dois avoir!

— Mais, petite folle, nous ne mettons la robe que pour les distributions.

— Ce serait pourtant amusant de contempler monsieur dans la chaire, agitant ses grandes manches... Oh! si j'étais écolier!

— Si vous étiez écolier, mademoiselle, je plaindrais le professeur.

— Pourquoi donc?

— Tu le troublerais fort.

— Vraiment! Alors il me donnerait des coups de férule? interrogea la naïve coquette.

— Je ne crois pas, répondit Jean en la regardant avec un sourire caressant.

Elle rougit.

— Tu es de celles, ajouta-t-il, auxquelles on pardonne beaucoup.

Mina, que ce badinage impatientait malgré elle, se rapprocha de la cheminée.

apprécié: il a publié, le mois dernier, la première partie d'une histoire du général Hoche.

M. le lieutenant-colonel Marchand, commandant l'Ecole militaire de Saint-Maixent, est promu au grade de colonel et affecté au 11^e de ligne.

M. le capitaine de Vicedeloup de Bonamour, professeur à la même Ecole, est nommé major au 124^e de ligne.

Le ministre de la guerre a ordonné récemment la mise en expérience dans trois brigades d'artillerie, à Versailles, à Vincennes et à Orléans, d'un nouveau genre de harnais pour la tête des chevaux dû à M. le capitaine Thouvenin, adjoint à la direction d'artillerie de Vernon. A l'exposition de Boulogne-sur-Mer, le jury lui a décerné une médaille d'or de 1^{re} classe après avoir assisté à des expériences faites sur des chevaux très difficiles.

Les garnitures de tête dites Mors-parleur du capitaine Thouvenin ont l'avantage de pouvoir se transformer successivement ou simultanément en licol, en bridon et en bride sans qu'on soit obligé d'enlever la tête, d'où il résulte pour les cavaliers une économie de temps, une plus grande sécurité et la suppression d'une pièce de harnachement.

Les mors peuvent être enlevés et replacés très rapidement, soit pour attacher le cheval à l'écurie, soit pour rafraîchir la bouche et les naseaux à chaque arrêt, ce qui est très important pour les militaires et pour les voyageurs.

Ajoutons que ces garnitures de tête joignent la légèreté et l'élégance à une grande solidité.

La disposition particulière de la garniture de tête permet de supprimer le gourmette dont l'action est avantageusement remplacée par celle de la sous-barbe, qui est à la fois plus puissante et moins brutale. Enfin, le mors à crochet ne peut pas basculer en avant dans le cas où le cheval battrait à la main.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

INSTITUTION SAINT-LOUIS

M. Hans de Bodman, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir avec succès, en Sorbonne, les examens du baccalauréat ès-lettres, 2^e partie, et a obtenu la mention assez bien.

PASSAGE D'OISEAUX

De tous les points du département on nous signale le passage d'oiseaux migrateurs, tels que: pluviers, oies et canards sauvages, etc.

C'est la saison également où les grues errent; aussi voit-on de ces oiseaux en quantité dans nos marais.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

On a longtemps reproché à l'opérette d'avoir été souvent insipide, inepte, commune, et d'avoir fait douter du bon goût et même du bon sens du peuple français. La parodie, la grosse farce, le graveleux attireraient la foule et le succès de curiosité passait la plupart du temps pour le succès de l'ouvrage.

Mais de ce que quelques musiciens ont fait dans ce genre des œuvres gaies, amusantes, mélodiques, faut-il en conclure qu'il n'y aura à l'avenir du succès que pour les opérettes dans lesquelles nous pourrions supposer que les acteurs sont atteints de troubles cérébraux, que les compositeurs ont reçu quelque coup de marteau sur l'occiput et que les librettistes ont une araignée dans le plafond? Nous ne le pensons pas, et les musiciens de talent peuvent réussir aussi bien dans l'opéra-comique, — ce genre si gracieux, si élégant, si spirituel, — sans cesser d'être aimables et amusants. C'est ce que nous ont prouvé les auteurs des *Mousquetaires au couvent*.

L'idée du libretto de cet opéra-comique est empruntée à un ancien vaudeville, *L'habit ne fait pas le moine*, que MM. P. Ferrier et J. Prével ont rajouté et accommodé au goût du jour.

L'arrivée de ces palmipèdes dans nos contrées est, dit-on, l'indice certain que l'hiver ne tardera pas à se faire sentir.

ANGERS.

La municipalité a fait placer à la porte principale du théâtre une porte dite « folle » à deux battants.

Cette porte, en cas de sinistre, permettrait aux spectateurs de sortir sans être empêchés par des portes parfois difficiles à ouvrir.

Demain samedi et dimanche, au théâtre d'Angers, on jouera la *Juive*, grand opéra en 5 actes, d'Halévy, avec le concours de M. Minvielle, fort ténor du théâtre des Arts de Rouen, et M^{lle} Delprato, forte chanteuse du Capitole de Toulouse.

CURIEUX RAPPROCHEMENT

M. Albert de la Berge écrit dans le *Sicéle*:

« Les nombreux gages de patriotisme que M. le Président de la République a donnés jusqu'ici, nous sont de fermes garants que le jour où sa retraite lui paraîtra commandée par l'intérêt supérieur de la République, il ne se dérobera pas à ce sacrifice, bien moins douloureux à coup sûr que les amertumes sans nombre et sans mesure dont on l'abreuve depuis un mois. »

M. Albert de la Berge est le même écrivain qui adresse de Paris au *Patriote*, sous le pseudonyme du SPECTATEUR, une correspondance politique dans laquelle il donnait l'autre jour à M. Wilson le conseil de se brûler la cervelle.

Si M. Grévy est « abreuvé d'amertumes sans nombre et sans mesure, » notre confrère voudra bien reconnaître que son genre y est pour quelque chose. (Anjou.)

LE MANS.

A l'occasion de la Sainte-Cécile, la Société Chorale du Mans offrira son premier concert à ses membres honoraires dimanche prochain, à 4 heures, dans la salle des concerts de la ville du Mans.

Dans le programme, nous remarquons:

Le Tournoi (Gabriel Marie), chœur imposé au concours de Saumur (4^e prix d'exécution);

Fabliaux des Deux Nuits (Boieldieu), quatuor, 1^{er} prix au concours de Saumur;

Chants lyriques de Saitl (Gevaert), 4^e prix d'honneur au concours de Saumur;

A l'horizon (C. de Vos), chœur de choix au concours de Saumur, 1^{er} prix.

L'orphéon mixte du Mans, sous la direction de M. E. Jacque, fêtera la Sainte-Cécile dimanche prochain 27 novembre.

Une messe en musique sera chantée à l'église de la Visitation, place de la République, à midi précis.

Le soir, un banquet suivi de bal aura lieu à l'hôtel du Dauphin.

Les librettistes nous transportent dans un monde de fantaisie, mais qui est cependant assez éloigné de celui des calembredaines risquées, des gambades grotesques et des bouffonneries de mauvais aloi. Nous assistons aux aventures de deux jeunes officiers de mousquetaires, de Brissac et Gontran, qui ont pris les habits de deux pèlerins et se sont introduits, par ruse, dans le couvent des Ursulines. Leur intention est d'enlever les deux nièces du cardinal de Richelieu, qu'ils veulent épouser. Leur équipée tournerait mal pour eux si on ne découvrait que les deux moines mendiants, dont ils ont pris les habits, n'étaient des conspirateurs déguisés qui avaient projeté d'assassiner le cardinal. C'est ce qui les sauve, et Richelieu, pour les récompenser, leur accorde la main de ses nièces.

La musique, écrite par M. Louis Varney sur ce libretto, est jeune, facile, élégante, colorée et sans aucune banalité. Plusieurs morceaux sont émaillés de brillantes mélodies et les chœurs y sont francs de rythme et d'allure. On a remarqué l'air de danse et la prière du premier acte, la scène de la dictée au second, le quintetto de l'échelle au troisième; et surtout la valse gracieuse qui est devenue populaire.

L'interprétation, enlevée haut la main, ne mérite que des éloges.

M. Delvoe a été un Brissac étourdissant de verve et de bonne humeur. Il a pu donner un libre cours

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (11^e ANNÉE).

DIMANCHE 27 novembre 1887, à 1 h. 1/2,

289^e CONCERT POPULAIRE (6^e de l'abonnement)

PAUL LA COMBE

Compositeur

Programme

1^o Ouverture de *Fidelio* (Beethoven).
2^o Symphonie en ré majeur (2^e), op. 34, (P. Lacombe). — I allegro, II adagio, III allegro vivo, IV allegro con moto. — Dirigé par l'auteur. 1^{re} audition en province.

3^o *Sérénade*, instruments à cordes (Haydn).
4^o *Aubade printanière* (P. Lacombe). — Dirigé par l'auteur (demandé).

5^o *Scènes pittoresques*, 4^e suite d'orchestre (J. Massenet). — Marche, air de ballet, angelus, fête bohème.

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

La librairie Garnier frères vient de mettre en vente le second volume de FRANÇAIS ET ALLEMANDS (*Histoire anecdotique de la guerre de 1870-71*), par DICK DE LONLAX, l'historien militaire si connu.

Ce nouveau volume, écrit par la plume d'un soldat et sous l'inspiration du plus ardent patriotisme, est destiné à un grand succès, parce qu'il rappelle nettement et avec une grande précision, tous les événements de notre guerre sacrée, les noms des officiers tués ou blessés, les actions d'éclat, les noms de tous ceux qui se sont distingués, ainsi que la part prise par chaque régiment.

Cet ouvrage comprend les événements accomplis à Sarrebrück, Spickeren, la retraite sur Metz, Pont-à-Mousson et Borny. — Un volume in-8^o illustré. 3 fr. 50.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an... 10 fr. — Départements... 12 fr.
Union postale... 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 15 novembre:

TEXTE. — Lantara, par M. Ed. Ch. — Un Souper en retard. — Notes sur Kant, par M. Ed. Charton. — Industries fondées sur la chimie, par M. Ch.-Er. Guignet. — La Tour de Solidor, à Saint-Servan, par M. G. — Les Mémoires de Franchise, par M. L. Morlet. — Les Couteaux, par M. A. de Vaulabelle. — Le Marchand de galette, par M. Ed. Garnier. — Histoire du maréchal Pourpail, par M. J. Girardin.

GRAVURES. — Lantara causant avec ses bippes, dessin de Claverie. — Kant, dessin de Claverie. — La Tour de Solidor, dessin de de Bar. — Les Couteaux (3 fig.), — Le Marchand de galette, dessin d'Edouard Garnier. — Délassement au camp, dessin d'Horace Vernet.

CONSEILS ET RECETTES.

NETTOYAGE DES MEUBLES

Si l'on veut conserver ses meubles, il faut avoir soin d'en enlever la poussière en battant et brossant les étoffes et en essuyant soigneusement le bois.

Quand de vieux meubles, autrefois vernis ou cirés, ont besoin d'être rafraîchis, il faut en renouveler entièrement la politure; pour cela, on fait fondre 50 gr. de cire avec 350 gr. d'eau, on ajoute 45 gr. de potasse

à son bel organe, et il a montré ses qualités de chanteur et de comédien dans ses différents morceaux, surtout dans *Quel déjeuner* et dans *L'Amour n'est pas, quoiqu'on en dise*, qui ont enlevé tous les suffrages.

M. Stéphane a donné un cachet tout personnel au rôle de Bridaine, dans lequel il s'est montré d'une bouffonnerie des plus amusantes.

Gontran a trouvé en M. Drouville un excellent interprète; ce ténorino a une voix d'un timbre sympathique et il a su exprimer la passion dont son rôle est empreint.

M^{lle} Doux a été une Simone très accorte et très gentille; sa voix souple lui a servi à merveille dans l'air: *S'il est un joli régiment*, qu'elle a dit avec esprit.

M^{lle} Drouville a prêté son charme au personnage de Marie; M^{lle} Molivier a été une Louise pleine d'espièglerie: le public, satisfait de sa jolie voix, a bissé son principal morceau.

M^{lle} Lelong a joué avec autant de naturel que de distinction le personnage de la supérieure, et M^{lle} Cardon était charmante sous le voile de sœur Opportune.

Tous les interprètes ont été rappelés et vivement applaudis.

et on prépare ainsi un caustique dont on prend un peu sur un chiffon de laine avec lequel on frotte le meuble jusqu'à ce que le brillant reparaisse; les meubles en bois fin se nettoient très bien avec un linge humecté de lait dont on les frotte jusqu'à ce que toute trace d'humidité ait disparu.

On a souvent employé le pétrole pour nettoyer les meubles et il est vrai de dire que les taches disparaissent ainsi très rapidement, mais ce moyen n'est pourtant pas des meilleurs, car, abstraction faite du danger de feu que présente le bois imbibé de pétrole, ce liquide ramollit tellement la politure qu'en fin de compte le meuble devient terne et paraît plus laid qu'auparavant; il vaut infiniment mieux, quand il y a des taches, se servir d'eau fraîche avec quelques gouttes d'alcali; les taches s'en vont vite, et si l'on frotte ensuite avec un linge fin, le poli redevient très brillant.

POUR GUÉRIR L'EMPOISONNEMENT PAR LES MOULES

Les moules se mangent énormément en cette saison, et, par conséquent, les empoisonnements qu'elles causent sont fréquents. Voici le moyen de les guérir.

Prendre quelques gouttes d'éther dans un verre d'eau sucrée, et boire en une fois une limonade vineuse et citronnée.

Il est bon aussi, lorsqu'on a mangé des moules, d'activer la digestion en buvant un verre d'eau-de-vie immédiatement après leur absorption.

Si vous toussiez, ne prenez que du

ZAN

le meilleur et le plus agréable des *Réglisses*.

Le bâton: 5, 10, 15 et 20 centimes.

Les Pastilles de ZAN

à 30 et 50 centimes la boîte.

En vente chez DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE — 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

RHUM CARDINAL

1^{re} MARQUE MARTINIQUE

83, quai des Chartons, Bordeaux.

AGENTS SÉRIEUX SONT DEMANDÉS PARTOUT.

Bonnes conditions.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 26 novembre,

La Juive, grand opéra en 5 actes.

Dimanche 27 novembre,

MATINÉE A 1 HEURE 1/2

Les Pirates de la Savane, drame en 6 actes.

LE SOIR

La Juive, grand opéra en 5 actes.

A l'étude: *La Fée aux Roses*, opéra-comique féerique. — *La Favorite*, opéra.

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÈB

LUNDI 28 Novembre 1887,

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, tiré de la nouvelle de Prosper Mérimée, par MM. H. Meilhac et L. Halévy, musique de G. BIZET.

M^{lle} DOUX remplira le rôle de *Carmen*.

Distribution:

Don José.....	MM. Delmas.
Escamillo.....	Delvoe.
Le Dancaire.....	Sabin.
Le Remedado.....	Stéphane.
Zuniga.....	Boussa.
Moralès.....	Davais.
Carmen.....	M ^{lle} Doux.
Micaëla.....	Flacken.
Frasquita.....	Drouville.
Mercédès.....	Rita Lelong.
Lillas Pastia.....	MM. Philippe.
Un guide.....	Dalvins.
Un porte-épée.....	Jean Lajoie.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'une demande en séparation de biens.

D'un exploit du ministère de PA-PIN, huissier à Montreuil-Bellay, en date du 22 novembre 1887, enregistré ;

Il appert que : M^{me} Anne Rullier, épouse du sieur François Jublin, cultivateur et marchand de chevaux, avec lequel elle demeure à Montreuil-Bellay, quartier des Ponts, a formé contre ledit sieur son mari une demande en séparation de biens.

Pour extrait rédigé par moi, avoué soussigné, occupant pour M^{me} Jublin, sur sa demande.

Saumur, le 24 novembre 1887.

V. LE RAY.

A LOUER PRÉSENTMENT

Jolie Maison

Avec jardin devant et jardin touchant la boire.

Ancienne maison Simon, maire de Saint-Lambert.

S'adresser, pour visiter, à M. de Borville, hôtel de la Poste, et, pour traiter, à M. GUENYVEAU, château de la Salle, à Montreuil-Bellay.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE AUX ENCHÈRES

Le dimanche 27 novembre 1887, à 4 heures 1/2.

Au Vieux-Bourg, commune de Vivy.

I. LE MOBILIER

Garnissant la maison occupée en dernier lieu par M. Etienne Beillard.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

II. LA MAISON

Dépendant des successions de M. et M^{me} Etienne BEILLARD.

A LOUER

MAISON NEUVE

Très confortable,

12, rue de l'Ancienne-Messagerie.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (787)

M. BALZEAU-MAURAT, entrepreneur, déclare qu'il n'a rien de commun avec M. PERDRIAU, entrepreneur au Pont-Fouchard.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUË, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

ON DEMANDE un petit garçon. S'adresser au bureau du journal.

VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Bouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Tissage mécanique et à la main

TOILES EN TOUS GENRES

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES

LOCATION DE BACHES

RÉPARATIONS

Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements

HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES

8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8.

Maison N. DOGUEREAU

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 NOVEMBRE 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 15	81 65	Est	771 25	775 —	Obligations.			Gas parisien	621 —	521 —
3 % amortissable	84 40	84 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1337 50	1337 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	538 —	529 —	Est	390 —	390 —
4 1/2 %			Midi	1158 75	1157 50	— 1865, 4 %	521 —	523 —	Midi	398 50	398 50
4 1/2 % (nouveau)	108 80	107 10	Nord	1537 50	1537 30	— 1869, 3 %	408 75	409 —	Nord	404 —	404 —
Obligations du Trésor	514 —	514 —	Orléans	1293 —	1290 —	— 1871, 3 %	393 25	392 —	Orléans	398 50	398 —
Banque de France	4310 —	4250 —	Ouest	865 —	867 50	— 1875, 4 %	513 50	513 50	Ouest	397 10	398 —
Société Générale	451 25	451 25	Compagnie parisienne du Gaz	1310 —	1317 50	— 1876, 4 %	511 25	513 25	Paris-Lyon-Méditerranée	396 50	397 —
Comptoir d'escompte	1027 50	1027 50	Canal de Suez	1996 25	2004 30	Bons de liquid. Ville de Paris	522 —	523 —	Paris-Bourbonnais	394 —	394 50
Crédit Lyonnais	555 —	560 —	C. gén. Transatlantique	522 50	522 50	Obligations communales 1879	479 75	479 75	Canal de Suez	587 —	586 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1375 —	1382 50	Russe 5 0/0 1870	99 70	99 45	Obligat. foncières 1879 3 %	476 —	475 —	Panama 6 0/0	377 50	377 50
Crédit mobilier	328 75	330 —				Obligat. foncières 1 83 3 %	384 —	384 —			
Canal Intér.-Panama	362 50	303 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT								LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR — MONTREUIL — THOUARS — LOUDUN — POITIERS								SAUMUR — MONTREUIL — BOUÉ											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur (orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	»	4 16	8 34	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur (état)	8 31	4 13	8 30	8 30	Saumur (état)	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	8 43	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a)	9 10	4 55	9 08	9 08	Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	8 02	11 —	»	4 40	8 56	— (dép.)	9 29	5 —	9 20	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 41
Montreuil (a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	du Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	9 31	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Canal de Suez	9 50	5 20	5 44	9 42							
Thouars	2 53	8 —	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	6 21	9 51							
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52												
Poitiers	»	16 33	»	»	5 —	»	12 12												

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.